

Image not found or type unknown



Remboursement aide financière ponctuelle de mon ascendant

Par **Maurice75**, le **24/06/2021** à **14:44**

J'ai fourni depuis quatre ans une financière à mon père veuf pour payer sa maison de retraite car sa retraite ne lui permettait pas de le faire. Il est propriétaire d'un appartement qui va être vendu. Puis-je demander au notaire ou au juge des tutelles (car il est sous tutelle) le remboursement des sommes versées sur la vente de l'appartement ?